

Publié le 16 mars 2014 à 09h22 | Mis à jour le 16 mars 2014 à 19h32

# Accident de travail mortel dans une cimenterie de Portneuf



L'usine de Ciment Québec, à Saint-Basile-de-Portneuf  
Collaboration spéciale Steve Jolicoeur



**David Rémillard**

Le Soleil

(Québec) Un homme de 26 ans originaire de Cap-Santé est mort samedi à la suite d'un accident de travail à l'usine de Ciment Québec Inc., à Saint-Basile-de-Portneuf.

Le tragique accident s'est produit vers 21h50 à la cimenterie située au 145 du boulevard du Centenaire.

Voyant que le convoyeur servant à déchiqueter le bois pour en faire des copeaux - utilisés pour chauffer l'usine - était bloqué, l'employé a tenté de remédier à la situation à l'aide d'une perche. Pendant sa manœuvre, le jeune homme se trouvait debout sur un escalier

mobile, à quelques pieds du sol.

Lorsque le convoyeur a enfin débloqué, la victime aurait reçu sa perche ou encore un morceau de bois en plein visage, a expliqué le sergent Ronald Mc Innis, de la Sûreté du Québec (SQ). «Il est ensuite tombé sur le sol. Il a été transporté au centre hospitalier où son décès a été constaté.»

## Un bête accident

Une douzaine de travailleurs se trouvaient à l'intérieur de l'usine au moment de l'accident, a confié un employé de Ciment Québec Inc. «Il a été secouru le plus rapidement possible, mais c'était trop tard déjà», a-t-il ajouté. Ce dernier dit croire à un bête et malheureux accident de travail.

Des enquêteurs de la SQ, le coroner et des membres de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ont analysé la scène au cours de la nuit. La CSST a ouvert une enquête, alors que le coroner a demandé une autopsie afin de connaître la cause du décès. Les enquêteurs de la CSST tenteront notamment de déterminer si un protocole existait pour ce genre de situation - convoyeur bloqué, bris mécanique - et s'il a été respecté. Le coroner élucidera de son côté si c'est l'impact avec l'objet indéterminé ou si c'est la chute de l'homme au sol qui a provoqué les blessures qui lui ont été fatales.

La direction de Ciment Québec Inc. a informé ses employés de l'accident mais n'a pas souhaité commenter l'affaire. L'usine qui compte environ 130 employés était toujours en fonction hier.

Plus de détails seront connus une fois l'enquête terminée.

